



Ministère de la Culture

Garantir l'intégrité physique des personnels

par préavis de grève s'il le faut

Le 24 novembre : une alerte

Depuis le 24 novembre dernier, des manifestations sociales dégénèrent un peu partout en France et notamment à Paris. Par message électronique en date du 24 novembre à 15h35 adressé à madame la directrice de Cabinet, la CGT-Culture portait une alerte sur la situation à Paris : agitation sociale forte, interrogations sur les mesures mises en place par le ministère de la Culture pour protéger les personnels sur leur lieu de travail, fragilité de la chaîne de commandement, demande de la présence des plus hauts responsables sur les sites du ministère...

Ce message est resté sans réponse depuis le 24 novembre. Seul le Grand Palais était fermé le 24 novembre à notre connaissance.

Le 1er décembre : les personnels livrés à eux mêmes

Le 1er décembre, la situation a dégénéré et notamment dans Paris, à l'Arc de Triomphe mais aussi alentours. Ordre a été donné localement dans la matinée de fermer pour la journée la Chapelle Expiatoire, temporairement la Sainte Chapelle, la Conciergerie, Sully, les Tours de Notre-Dame et le Panthéon. En procédant de la sorte, le ministère de la Culture n'anticipe aucunement les situations et expose les personnels à un danger avéré. Seuls l'Arc et le Grand Palais étaient fermés depuis le matin du 1er décembre.

Les images de saccage de l'Arc de Triomphe ont choqué tout le monde et tout particulièrement les personnels qui y travaillent. La situation est devenue très anxiogène pour les personnels de l'Arc mais aussi du CMN et plus largement pour les agents du ministère qui oeuvrent tous les jours à l'ouverture des services publics culturels où sont exposées les collections nationales et ouverts les monuments nationaux. En pareille circonstance, notre responsabilité est de protéger l'intégrité physique de nos collègues sur leur lieu de travail ou pour s'y rendre.

Les consignes de sécurité et sûreté sont mal maîtrisées par les directions d'établissements ; à titre d'exemple, après la chute de la grille des Tuileries, les activités commerciales du marché de Noël continuaient à battre leur plein alors qu'une évacuation

du jardin se serait avérée judicieuse pour protéger le public.

La direction du CMN a réuni un CHSCT le 4 décembre et a pris la décision de ne pas réouvrir au public l'Arc de Triomphe pour l'instant ; en réalité, elle n'est pas en capacité de le faire. Elle a aussi mis en place un dispositif de soutien et d'aide piloté par la médecine de prévention pour les personnels de l'Arc particulièrement choqués. Les agents titulaires, CDI et CDD de ce site sont en autorisation d'absence sans aucun dommage sur leur rémunération.

La surdité du gouvernement

Au regard de l'absence d'ouverture concrète de dialogue faite par le gouvernement aux manifestants "gilets jaunes", la situation continue à connaître de fortes tensions sociales dans le pays et les journées du 8 et 9 décembre sont susceptibles de connaître des affrontements violents. Il n'est plus exclu que des musées et monuments nationaux, et que les services publics culturels de manière générale soient la cible de cette grande colère.

Un préavis de grève pour le 8 et 9 décembre

Devant le mutisme du ministère et l'absence de consignes concrètes aux directions d'établissements et des sites pour la protection des personnels les week-end du 24-25 novembre et 1er décembre, notre organisation ne baisse pas la garde et continue de faire de la protection de l'intégrité physique des agents sa priorité.

Le ministre de la Culture n'ayant pris aucune mesure dans le cadre de ses obligations de sécurité à l'égard des personnels ces deux derniers week-end, la CGT-Culture a déposé un préavis de grève pour les journées du 8 et 9 décembre 2018, ainsi que pour les nuitées en aval et en amont de cette journée, pour l'ensemble des personnels, de droit privé comme de droit public, du Ministère de la Culture.

• En conséquence, nous exigeons la fermeture de tous les sites du Ministère de la Culture à Paris, en Ile-de-France et en régions pour protéger l'intégrité physique des personnels du Ministère de la Culture travaillant le 8 et/ou le 9 décembre 2018.

Cette exigence est une mesure de protection primaire qui doit permettre d'éviter tout danger et préserver l'intégrité physique des personnels.

A la réception du préavis de grève, le cabinet a enfin pris ses responsabilités, d'autant que l'agitation sociale s'amplifie. Les organisations syndicales ont été invitées par le secrétaire général le jeudi 6 décembre à 14h afin de nous informer des projets de mesures pour garantir la sûreté des personnels, du public, des monuments et des oeuvres.

Ce que dit le Ministre

Franck Riester s'est invité à cette réunion, a fait part de son inquiétude sur la situation sociale, à d'abord demandé aux organisations syndicales de lancer un appel au calme. La CGT lui a rétorqué que le gouvernement devait ouvrir le dialogue au plus vite pour répondre à l'urgence sociale et que rien ne se fera sans dialogue et mesures sociales concrètes. Le ministre a ensuite tenu à faire savoir que la sécurité des personnels était sa priorité et qu'à ce titre il projetait de fermer l'immense majorité des établissements patrimoniaux et de spectacles du ministère de la Culture le 8 décembre mais que sa décision définitive serait prise dans la soirée du 6 décembre. Il réactive la cellule de crise à Valois pour la circonstance afin de garantir au mieux le principe de sécurité.

Ce que dit la CGT

La CGT a maintenu son exigence de fermeture de tous les sites et établissements du ministère de la Culture le 8 et le 9 sur tout le territoire national à l'instar des Collectivités territoriales qui ont annoncées la fermeture de leurs services.

Après le départ du ministre, une discussion a été engagée avec le secrétaire général.

Nous avons demandé :

- la diffusion de la circulaire ministérielle du 6 décembre des décisions de fermeture des sites du ministère à tous les sites et agents ;
- l'affichage de cette information dans tous les établissements du ministère ;
- une information complémentaire par voie orale auprès des personnels, des entreprises sous-traitantes, des publics et des professionnels du tourisme ;
- une information par voie de presse ;
- la présence des responsables des établissements sur les sites dont ils ont la responsabilité ;

- le maintien des PC de sécurité/sûreté/incendie le 8 et 9 ;
- la protection des oeuvres au besoin par un déplacement de celles-ci ;
- une information régulière de la cellule de crise aux organisations syndicales sur la situation ce week-end et l'échange d'informations pouvant s'avérer utile ;
- le test de la chaîne de commandement entre la cellule de crise à Valois et les responsables des sites, dès ce vendredi ;
- que la décision de réouverture des sites soit du ressort du ministre de la culture ;
- le maintien des services faits (dominicales) pour les personnels en cas de fermeture le dimanche ;
- des réunions avec les personnels et leurs représentants dans le courant de la semaine prochaine sur les sites pour faire le point sur les opérations du week-end.
- le report des opérations de dépouillement de certains scrutins de CAP prévus le 8 à une date ultérieure.

Ce que dit le secrétaire général

Si le secrétaire général a pris acte que l'ensemble des organisations syndicales lui demandait de fermer tous les sites du ministère le 8, en revanche, il était plus réservé sur une fermeture le 9 considérant qu'il n'avait pas assez d'éléments pour le faire.

La CGT a rappelé qu'il ne s'agissait pas de science-fiction mais de mettre en oeuvre de manière efficace et rationnelle une mesure de prévention primaire, certes inédite, mais qui nous semble correspondre à la situation tout aussi inédite, pour garantir l'intégrité physique des personnels et que la bonne décision devait se prendre le 6 décembre au calme et non dans la précipitation de la nuit du 8 au 9 à 3h du matin.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons toujours pas connaissance de la décision finale du ministre de la Culture. La CGT décide donc de maintenir son préavis de grève pour le 8 et le 9.

En fonction de l'évolution de la situation, nous communiquerons à nouveau demain si nécessaire.

Il s'agit maintenant pour le gouvernement d'ouvrir un dialogue et de répondre à l'urgence sociale. Les violences policières, sociales et politiques sont toutes aussi inacceptables les unes que les autres. Le gouvernement ne peut se contenter d'une réponse sécuritaire. Il doit donner une réponse concrète à la colère sociale et aux revendications des travailleurs, privés d'emploi, retraités et à la jeunesse.

Paris, le 6 décembre 19h